

Libération - jeudi 13 avril 2023

Événement

Dans l'attente des «sages», les syndicats ne tournent pas la page

A la veille du rendu de la décision du Conseil constitutionnel, les têtes de pont de l'intersyndicale, qui appelle à faire grève et manifester ce jeudi, envisagent différents scénarios.

Frantz Durupt



Sophie Binet, la nouvelle secrétaire générale de la CGT, dans le cortège parisien du 6 avril. - Photo Denis Allard

Etrange, cette douzième journée de mobilisation contre la réforme des retraites ? Quel est donc son objectif, à la veille d'une double décision du Conseil constitutionnel, tant sur la réforme elle-même que sur la proposition d'un référendum d'initiative partagée (RIP), soumise par la gauche ? Certainement pas de faire pression sur les «sages», clament les huit organisations de salariés, unies en intersyndicale. *«Le Conseil constitutionnel fait son travail, on fait le nôtre»*, assure Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'Unsa.

Trois mois après avoir lancé le mouvement social, les huit syndicats et leurs cinq alliés représentant la jeunesse appellent donc les salariés, les retraités et les étudiants à se mobiliser ce jeudi sous un seul mot d'ordre : le retrait du texte. Le même que depuis le départ, et qui a encore fait défiler plus de 2 millions de personnes il y a une semaine, selon les décomptes syndicaux (570 000 selon l'Intérieur). Même si on est loin des sommets atteints notamment le 31 janvier et le 7 mars (à titre d'exemple, la SNCF prévoit en moyenne quatre TGV sur cinq et trois TER sur cinq, tandis que le trafic du métro et des RER en région parisienne devrait être *«quasi normal»*), tous s'accordent à souligner le caractère exceptionnel d'une telle longévité et d'une telle intensité. Et ce, sur l'ensemble du territoire, avec des blocages réguliers aux alentours de certaines agglomérations, des stations-service en manque de carburants ou, dans la capitale, les éboueurs de la ville de Paris qui reprennent leur mobilisation ce jeudi avec l'intention de tenir aussi longtemps que nécessaire.

Superstition

Mais au sommet des organisations syndicales, les têtes de pont sont comme tout le monde : elles attendent. *«On espère que les "sages" le seront»*, résume Thomas Vacheron, chargé des retraites à la CGT. Par superstition peut-être, nul ne se risque à rêver à voix haute d'une censure totale de la réforme, même si plusieurs la trouvaient justifiée. *«C'est la première fois qu'on a cumulé toutes les procédures qui permettent de contourner les organisations syndicales et le Parlement»*, avance ainsi Michel Beaugas, chargé des retraites chez Force ouvrière, en référence au choix du véhicule législatif. Le gouvernement a en effet contraint la durée des débats au Parlement en choisissant de placer sa réforme dans un projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale, censé servir pour traiter en urgence des problèmes de recettes ou de dépenses concernant l'année en cours. Le pire des scénarios, celui où la loi serait

entièrement validée et le RIP rejeté, n'est quant à lui évoqué que du bout des lèvres. Il faut dire que, dans ce cas de figure, la poursuite de la mobilisation sous une bannière commune deviendrait plus qu'incertaine. *«Il est clair que la CFDT ne fera pas des manifestations pendant six mois»*, a prévenu son secrétaire général, Laurent Berger, mardi sur LCI. D'autres organisations, comme Solidaires et la CGT, ont prévenu qu'elles poursuivraient la bataille quoi qu'il arrive. *«On continuera à se mobiliser jusqu'au retrait»*, assurait le 6 avril la nouvelle secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, en tête du cortège parisien.

Restent les voies médianes, les plus crédibles selon les syndicats, dans lesquelles la loi ne serait pas censurée, ou bien partiellement, tandis que le RIP serait validé. Si, par exemple, l'index senior - principale mesure proposée pour inciter les entreprises à garder leurs salariés les plus expérimentés - est considéré comme un *«cavalier social»* - qui n'a rien à faire dans une loi budgétaire -, alors le volet *«équilibre»* de la réforme, que le gouvernement a beaucoup mis en avant lors de sa présentation en janvier, sera remis en cause. Pour Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT, une telle situation signerait l'ouverture d'un *«nouveau contexte»* permettant de *«repandre les choses à l'endroit»*.

Enthousiasme

Quant au RIP, il concentre les espoirs de plusieurs organisations de salariés. En cas de validation, une campagne de neuf mois démarrerait pour collecter les signatures de 4,8 millions d'électeurs (10 % du corps électoral), nombre à franchir afin que les Français se prononcent sur le fait que *«l'âge d'ouverture du droit à une pension de retraite [...] ne peut être fixé au-delà de 62 ans»*. Certains jugent le seuil accessible, compte tenu du fait que la pétition lancée par les syndicats en janvier a, elle, atteint 1,1 million de signatures. Ils évoquent déjà, avec un certain

enthousiasme, les «réunions publiques» à venir pour convaincre les citoyens de signer. Une manière d'offrir aux opposants une autre forme de mobilisation. Et un nouvel espoir.